

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU QUATORZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ
POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, LE JEUDI, VINGT-HUITIÈME
JOUR DU MOIS DE FÉVRIER, MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE,
DANS LA QUATORZIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

Sa Majesté le Roi George V

SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Séance du jeudi, 28 février 1924.

En vertu d'une proclamation du Gouverneur général, le Parlement du Canada se réunit aujourd'hui pour l'expédition des affaires.

Le Sénat s'assemble à deux heures et demie de l'après-midi.

PRESENTATION D'UN NOUVEAU SENATEUR

L'honorable Jean Léon Côté, d'Edmonton, Alberta, est présenté par l'honorable M. Dandurand et l'honorable M. de Veber.

OUVERTURE DE LA SESSION

L'honorable président du Sénat annonce qu'il a reçu un message du Gouverneur général l'informant que Son Excellence se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, à trois heures, pour ouvrir officiellement la session du Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat, et prend place au trône. Son Excellence requiert la présence des membres de la Chambre des communes, et ceux-ci étant venus avec leur président, il plaît à Son Excellence de prononcer le discours suivant pour commencer la troisième session du quatorzième parlement du Dominion du Canada:

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs les membres de la Chambre des Communes,

Les preuves sont nombreuses de l'accroissement de la prospérité et je suis heureux de pouvoir vous en

féliciter. Bien que la situation économique générale reflète encore les conséquences de la guerre mondiale, les résultats de la production, du commerce, des transports, de la main-d'œuvre et des finances publiques ont progressé favorablement et d'une manière uniforme dans tout le Dominion. L'état de l'emploi de la main-d'œuvre en général s'est amélioré sensiblement. Le volume des affaires n'a cessé d'augmenter. Le pays doit se réjouir surtout de l'expansion remarquable de ses revenus publics et de la diminution de ses dépenses.

Je suis persuadé qu'une réduction des impôts et du coût de production et de transport, de manière à encourager le placement de capitaux dans les entreprises industrielles et à attirer en grand nombre les colons vers notre Dominion, constituent tout ce qui est nécessaire pour effectuer un progrès économique jusqu'ici sans égal.

Mes ministres sont fortement d'avis qu'une diminution des impôts est de la plus haute importance et, qu'à cette fin, les efforts accomplis déjà pour joindre, à une stricte économie dans l'administration des services publics, une forte réduction des dépenses publiques, devraient être déployés davantage dans toutes les sphères possibles. Ceci s'impose d'autant plus que la marge des dépenses contrôlables dans les limites de laquelle l'économie peut être pratiquée est nécessairement restreinte. Mes Ministres croient, cependant, qu'en vertu de l'économie effectuée déjà, ils pourront, à la fin du présent exercice budgétaire, annoncer au pays que, pour la première fois depuis 1912-1913, le budget national a été équilibré. Ils sont d'avis de plus que lorsque le budget pour le prochain exercice financier aura été présenté, on constatera que le rapport entre les revenus publics et les dépenses publiques est tel qu'il justifie une diminution immédiate des impôts.

De l'avis du Gouvernement, cette diminution des impôts, tel qu'il serait possible de l'effectuer, devrait porter principalement sur la diminution du coût des instruments de production dans les industries qui s'appuient sur les ressources naturelles du Dominion. Cela contribuerait sensiblement au progrès de nos ressources naturelles, et, par suite d'une production moins dispendieuse, contribuerait également à diminuer le coût de la vie.

Il sera présenté une loi prescrivant la fusion, sous un seul administrateur, des services de perception du revenu de l'Etat. Il est proposé également de constituer un Conseil qui étudiera et approfondira les divers modes de taxation dans le but de simplifier et de perfectionner le système actuel.